COMMISSION JEUNES

PV du 18/10/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR
Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr Alain DROUIN,
Absents excusés : Mr Patrice BOFFELLI, Mr David CARASCO

CATEGORIE U12

- **Poule A**
  - FA CARCASSONNE 4 – RAZES Olympique **Forfait RAZES amende 16€**
- **Poule B**
  - FUN – SCNM du 30/09 : non envoi feuille de match : **amende FUN 25€**

CATEGORIE U12/U13

Niveau 1 poule B

FUN – FAC du 07/10. Non envoi de la feuille de match. **Amende FUN 25€**

Coupe de l'aude U13 tour du 21/10

Poule A : GOAL 2 / FAC 1 / Trapel 4 stade Henri Milhau complexe de la Giraille à Castelnaudary

Poule F : FAC 4 / FCCM / RC BADENS stade de GREZES Herminis .

Il est demandé aux clubs recevant d'envoyer IMPERATIVEMENT les feuilles de match au secrétariat du district par mail dès samedi soir

Les 15 équipes classées 1ere de leur poule ainsi que le Briolet sont qualifiées pour les 8é de finale de la coupe.

En cas d'égalité dans une poule, c'est l'épreuve de jonglage qui départagera les équipes. En cas d'égalité au jonglage il faudra se référer à l'article 17-1 des dispositions communes des règlements des compétions.

Si une équipe forfait, les 2 autres se verront déclarées vainqueures sur le score de 3/0

Les équipes restantes sont reversées en challenge.

Challenge PITCH

Les 16 équipes qualifiées en coupe de l'Aude sont celles qui participeront à la finale départementale Pitch sauf si un club est représenté par + de 2 équipes.

Pour la finale pitch uniquement, si un club a qualifié 3 équipes, l'équipe 3 sera automatiquement remplacée par le meilleur second des 15 poules.

Le choix du meilleur second se fera de la manière suivante :

- Nombre de points
- Nombre de jongles

Le tirage au sort des 8é de finales de la coupe de l'Aude se fera le 02/11 à un horaire à déterminer**.**

Pour le challenge, les 30 équipes reversées seront rejointes par une équipe de l'entente Armissan/Gruissan, les équipes de l'entente Limoux/Cougaing, ainsi que tous les clubs souhaitant intégrer une nouvelle équipe pour la coupe. Tous les clubs, y compris ceux cités devront le faire savoir par mail.

CATEGORIE U15

- **Niveau 2 poule B**

Match du 23/09 Saint Hilaire / Ent. Grand Malepère. Le club de EGM a été imputé 2 fois du forfait. Le club est donc crédité de la somme de 39€

TIRAGE COUPE DE L'AUDE U15

POULE A	POULE B	POULE C
LIMOUX COUGAING 1	OCSM 3	HMO 1
ENT GRUISSAN MONTPLAIS	US MINERVOIS	GFPLM
GFC 1	RC BADENS RUSTIQUES	FUN 1 U14T
GOAL 2	FAC 2	UF LEZIGNAN 2
POULE D	**POULE E**	**POULE F**
LUC FC	UF LEZIGNAN 1	US CONQUES 1
FCCM 1	SCNM 2	TRAPEL FC 2
FC HAUTE VVALLEE 1	LIMOUX COUGAING 2	RC PIEUSSE U14t
FC BRIOLET 1	TREBES FC 1	GOAL 1
POULE G		
SAINT PAPOUL 1		
ENT GRAND MALEPERE 1		
TRAPEL FC 1		
FUN 2		

28 équipes + 4 régionales : OCSM 1 (U15R) OCSM2 (U14R1) SCNM 1 (U14R1) FAC 1 (U14R1)

7 poules de 4. Le 1er de chaque poule qualifié en coupe de l'aude + les 5 meilleurs seconds soit 12 équipes + 4 ligues.

les 16 équipes restantes reversées en challenge Claude LACOUR

Les rencontres se dérouleront les 4/11 18/11 et 13/01.
Les équipes ayant une rencontre de coupe Occitanie le 04/11 joueront le 06/01. Cette date pourra être modifiée et la rencontre pourra se jouer en semaine avec l'accord des 2 clubs.
En cas d'égalité dans une poule entre 2 ou 3 équipes c'est l'article 17-1 des dispositions communes des compétitions du district qui sera utilisé pour le départage.
Les meilleurs seconds seront départagés selon l'article 17-2 des dispositions communes des compétitions du district.
L'ordre des matchs sera automatiquement créé par le logiciel.

CATEGORIE U17

COUPE DE L'AUDE U17

TIRAGE AU SORT COUPE DE L'AUDE U17

POULE A	POULE B	POULE C
GFC	OCSM 1	OCSM 2
LIMOUX COUGAING	GRAND MALEPERE 1	TRAPEL FC 1
LUC FC	FCCM	HMO 1
TRAPEL FC 2	FC BRIOLET	FC HAUTE VALEE

POULE D	POULE E	POULE F
GOAL 1	TREBES FC	OCSM 3
SCNM 1	GOAL 2	GRAND MALEPERE 2
UF LEZIGNAN	SCNM/GRUISSAN 2	FUN 2
GFPLM	US MINERVOIS	FC SALLELES

24 équipes + 3 équipes régionales (FAC - FUN - CONQUES)

6 poules de 4 le 1er de chaque poule qualifié + les 3 ligue. Un match de cadrage entre 2 équipes parmis les 6. Reste 8 équipes en coupe de l'aude.

Les 18 autres équipes sont reversées en Loubatieres. 3 matchs de cadrage pour arriver à 15 + l'équipe éliminée au match de cadrage de coupe de l'Aude.

Les rencontres se dérouleront les 4/11 18/11 et 13/01.
Les équipes ayant une rencontre de coupe Occitanie le 04/11 joueront le 06/01. Cette date pourra être modifiée et la rencontre pourra se jouer en semaine avec l'accord des 2 clubs.
En cas d'égalité dans une poule entre 2 ou 3 équipes c'est l'article 17-1 des dispositions communes des compétitions du district qui sera utilisé pour le départage.
Les meilleurs seconds seront départagés selon l'article 17-2 des dispositions communes des compétitions du district.
L'ordre des matchs sera automatiquement créé par le logiciel.

DIVERS

Nous rappelons aux clubs que les reports de match pour raison Covid n'existent plus.
Depuis le début de la saison la FMI est OBLIGATOIRE pour les rencontres des compétitions U12 et U12/13. Après 3 journées nous constatons toujours que des clubs ne présentent pas de tablette à leur adversaire. Il apparait même que des feuilles papiers ont été remplies sans que le contrôle de licences soit possible. Nous vous rappelons donc que dans le cas où une feuille de match papier est remplie, les clubs doivent être en mesure de présenter les licences sur Foot Compagnon. Dans le cas contraire l'équipe adverse est en droit de refuser de disputer la rencontre. Si un arbitre est présent, et si aucun contrôle de licence n'est possible, pour une équipe il aura pour consigne de ne pas faire jouer la rencontre.

Le Président

M. Jérôme Tisseur